

# DEMANDE D'AUTORISATION FEDERALE

pour

## Entreprises certifiées

Conformément à la  
loi fédérale du 17 décembre 2010 sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque (RS 935.91)  
ainsi qu'à l'  
ordonnance du 30 janvier 2019 sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque (Ordonnance sur les  
activités à risque RS 935.911).

A transmettre à la

**Police cantonale du commerce, Chemin des Boveresses 155, Case postale 50, 1066 Epalinges**

### Demande d'autorisation pour l'activité de

- saut à l'élastique
- canyoning
- rafting et descentes en eaux vives

Raison sociale .....

Siège principal .....

Siège d'éventuelles succursales en Suisse.....

Adresse pour la notification .....

NPA/ Localité .....

Téléphone portable/ privé .....

E-mail .....

Numéro IDE : CHE\_\_\_\_.\_\_\_\_.\_\_\_\_ (numéro à 9 chiffres)

Personne responsable : Nom et prénom .....

Lieu, et date ..... Signature .....

### Documents à joindre à la demande :

1. si le prestataire est inscrit au registre du commerce : extrait du registre du commerce (ne datant pas de plus de deux mois) ;
2. certification valable attribuée par un organisme de certification reconnu par le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ;
3. attestation d'assurance responsabilité civile démontrant une couverture d'assurance s'élevant à CHF 5 millions de francs par an.

**La délivrance de l'autorisation donne lieu à la perception d'un émolument de CHF 100.-.**

**Si la demande présente des erreurs ou si elle est incomplète, l'autorité la retourne afin qu'elle soit rectifiée dans un délai donné. Si ce délai n'est pas respecté, la demande est considérée comme retirée. (art. 18, al. 4 de l'Ordonnance sur les activités à risque)**

**A REMPLIR PAR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE**

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

La présente formule, dûment complétée et signée par votre assureur, doit être retournée  
directement

à la

**Police cantonale du commerce, Chemin des Boveresses 155,  
Case postale 50, 1066 Epalinges**

La compagnie d'assurance : .....

atteste que : **l'entreprise certifiée de**

saut à l'élastique

canyoning

rafting et descentes en eaux vives

Raison sociale .....

Adresse : .....

NPA / Localité : .....

est assurée pour la responsabilité civile professionnelle avec couverture globale des dommages corporels et matériels d'un montant minimum ou supérieur à CHF 5'000'000.- (cinq millions) par événement.

La prime est payée et la couverture d'assurance est valable.

Lieu et date ..... Timbre et signature de l'assurance .....